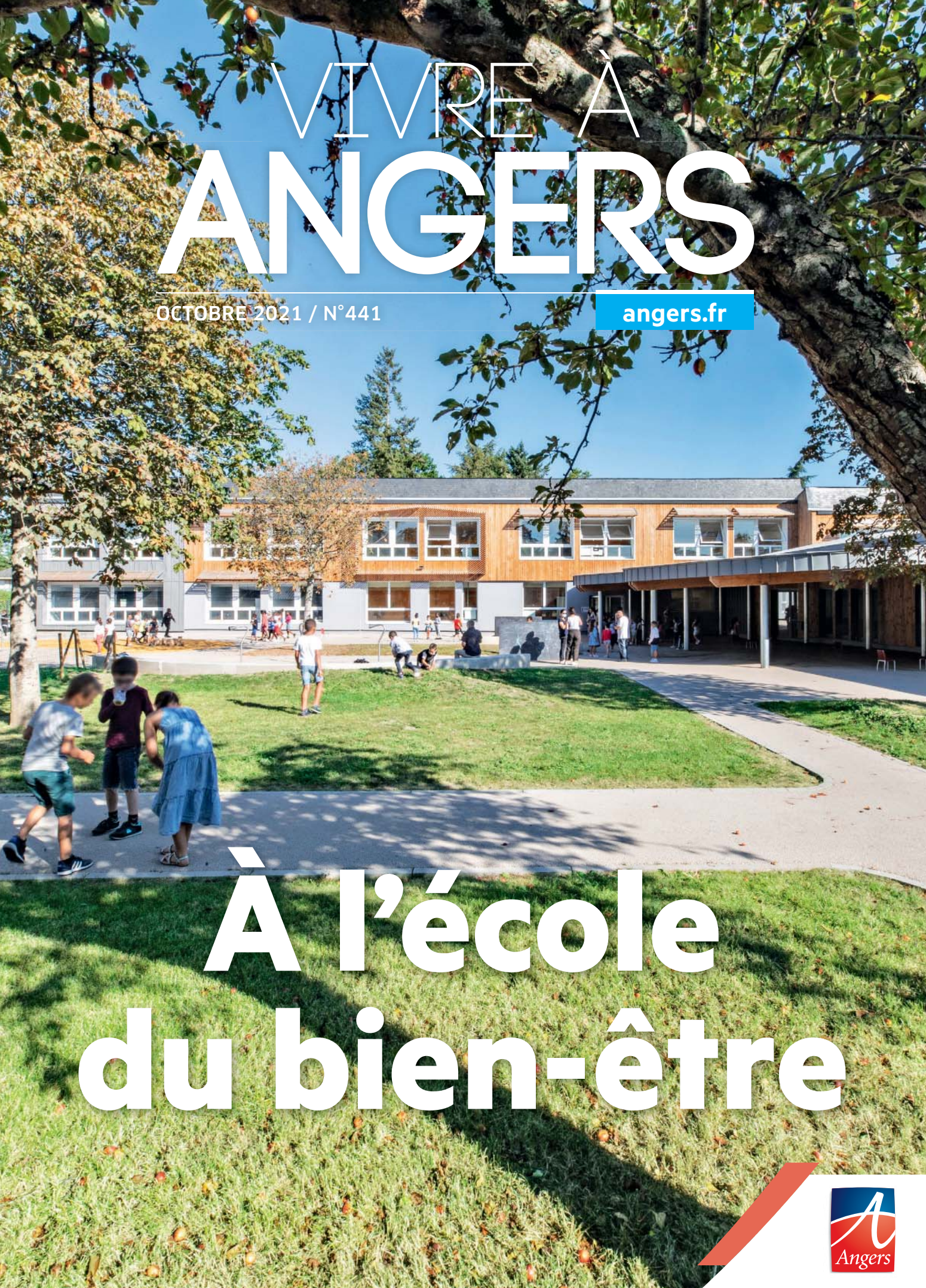

VIVRE À ANGERS

OCTOBRE 2021 / N°441

angers.fr

À l'école du bien-être

Angers

SIMON RAVENEAU

SIMON RAVENEAU

Événement phare de l'été à Angers, Tempo2Rives a proposé au public plus d'une centaine de rendez-vous fleurant bon la culture, le patrimoine et l'art de vivre. Le tout connecté à la nature puisque que les représentations invitaient le public dans les parcs de la ville, notamment dans le jardin des Beaux-Arts et celui de l'hôpital Saint-Jean, et plusieurs lieux inédits. Théâtre, musique, cirque, animations jeune public, spectacles de rue, danse, cinéma, lecture…, les visiteurs ont pu faire le plein de découvertes, sous la houlette des programmateurs Didier Granet (Tempo Rives) et Jacques Humbert (Les Accroche-Cœurs) et d'associations culturelles locales.
Retour en images avec, ci-dessus, le spectacle WhO is WhO dans le jardin Jean-Lurçat et, ci-contre, Perceptions à Terra Botanica. Rendez-vous sur angers.fr pour découvrir la galerie photos de Tempo2Rives.

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication:** Christophe Béchu. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef:** Pascal Le Manio. **Rédaction:** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une:** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction:** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique:** agencescoopcommunication 12402-MEP **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 94 000 exemplaires. **Dépôt légal:** 3e trimestre 2021. **ISSN :** 1772-8347.

ÉDITO

La rentrée, l'heure des retrouvailles

L'épidémie, dont nous constatons une accalmie à défaut d'en voir la fin, a abimé le lien social, a parfois brisé les chaînes humaines qui parcourent les rues de nos quartiers, a mis de la distance et de la méfiance là où la proximité et la confiance faisaient notre ciment.

Heureusement, la rentrée des classes a sonné l'heure des retrouvailles. Retrouvailles sur la cour de récréation pour les plus jeunes, retrouvailles sur le banc des amphis pour les étudiants. Retrouvailles masquées, vaccinées, mais retrouvailles quand même !

Retrouvailles culturelles, cet été, avec Tempo2Rives dans le jardin des Beaux-Arts et celui du musée Jean-Lurçat. Les Angevins ont dansé, chanté, rêvé au rythme des 130 rendez-vous artistiques proposés.

Retrouvailles sportives, avec un week-end de portes ouvertes des clubs les 5 et 6 septembre derniers, pour mieux souligner notre soutien à nos athlètes angevins des jeux olympiques et paralympiques.

Retrouvailles dans les associations, les clubs de quartier, que je réunirai à la fin du mois de novembre pour les remercier de leur implication considérable et indispensable, en particulier ces derniers mois.

Retrouvailles dans les entreprises, dans les commerces, au sein d'un tissu économique dynamique. Les 5 000 emplois créés sous le précédent mandat nous ont permis jusqu'à présent de ne pas ajouter de crise économique à la crise sanitaire.

Retrouvailles enfin autour des grands projets qui attendent notre ville et nos quartiers.

D'ici à la fin de l'année, je vais animer dix réunions publiques, une par quartier, pour vous présenter l'état d'avancement de notre projet pour Angers et pour vous.

Parc Saint-Léonard, lignes B et C du tramway, réflexion sur l'ouverture du quartier Savary, aménagement des Hauts-de Saint-Aubin, devenir du lac de Maine et de sa pyramide, rénovation de la médiathèque Toussaint, lutte contre l'insécurité à la Roseraie, refonte des places Kennedy et de l'Académie, métamorphose de Saint-Serge…, les projets ne manquent pas pour continuer à embellir notre ville.

Présenter ces projets, expliquer, répondre à vos questions, c'est la raison qui m'a conduit à décentraliser le conseil municipal à Belle-Beille, en juillet, et celui de fin septembre à Monplaisir. Ces deux opérations de renouvellement urbain dépassent les frontières de ces deux quartiers et leur réussite bénéficiera à toute la ville, car chaque Angevin doit se sentir bien là où il vit.

C'est l'heure des retrouvailles, l'heure de retrouver notre ville, nos quartiers, pour mieux les connaître, mieux les aimer, mieux en prendre soin. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

Christophe Béchu
maire d'Angers

Parc Saint-Léonard, lignes B et C du tramway, réflexion sur l'ouverture du quartier Savary, aménagement des Hauts-de Saint-Aubin, devenir du lac de Maine et de sa pyramide, rénovation de la médiathèque Toussaint, lutte contre l'insécurité à la Roseraie, refonte des places Kennedy et de l'Académie, métamorphose de Saint-Serge…, les projets ne manquent pas pour continuer à embellir notre ville.

Rénovation des écoles

1/ Le projet de restructuration de l'école Gérard-Philipe va permettre de répondre aux besoins des nouveaux habitants des Hauts-de-Saint-Aubin.
2/ Jusqu'en août 2022, d'importants travaux de rénovation énergétique sont menés dans le groupe scolaire Anne-Dacier.

: objectif bien-être

1/ DE COQUREMONT - LEBRETON (DCL)

2/ THIERRY BONNET

Entre grands projets de réhabilitation et interventions régulières sur le bâti, la Ville se mobilise pour ses écoles. Objectifs : offrir des conditions d'accueil optimales pour les élèves et les personnels et améliorer les performances énergétiques des équipements dans le cadre de la transition écologique.

Près de 14 000 écoliers angevins – environ 10 000 dans le public et 4 000 dans le privé sous contrat –, ont fait leur rentrée le 2 septembre. Pour certains, ce fut l'occasion de découvrir un groupe scolaire transformé, comme à Pierre-et-Marie-Curie, à Belle-Beille, qui vient d'être livré après deux années de travaux *(Lire en page 6)*. La Ville, en tant que propriétaire des bâtiments des écoles publiques, est chargée de leur entretien et des évolutions à apporter. L'enjeu est double : offrir aux enfants, à leurs enseignants et au personnel municipal un cadre de travail de qualité ; et transformer le bâti afin de le rendre plus vertueux et respectueux de l'environnement. *"Nous nous donnons les moyens pour changer de braquet dans ce domaine*, insiste Jacques-Olivier Martin, adjoint aux Bâtiments. *C'est le cas lors de restructurations d'ampleur, comme celle que va connaître par exemple le groupe scolaire Gérard-Philipe (Hauts-de-Saint-Aubin) à partir de novembre, mais aussi dans des opérations plus modestes.w"*

Des bâtiments moins énergivores

Dans tous les cas, l'objectif reste le même : améliorer les performances énergétiques. Cela passe par un remplacement des façades (Jules-Verne) et des menuiseries (Joseph-Cussonneau), un raccordement au réseau de chaleur (Robert-Desnos et Grégoire-Bordillon), une réfection de toiture et la pose de panneaux photovoltaïques (Alfred-de-Musset), une reprise de l'éclairage des salles de classe (René-Gasnier)… *"Les travaux de rénovation énergétique qui ont démarré cet été dans le groupe scolaire Dacier en sont un bel exemple*, souligne l'adjoint au maire. *Nous consacrons une enveloppe de plus d'un million d'euros pour changer les vitrages et diminuer ainsi les transferts thermiques, pour poser des stores ou volets roulants en fonction de l'exposition, revoir l'isolation y compris extérieure, ravaler les façades ou encore installer une ventilation mécanique. Sans oublier, évidemment, la mise aux normes pour l'accessibilité de l'établissement."*

À noter qu'un plan Santé-Climat vient compléter l'action municipale en s'intéressant notamment à la problématique du bruit dans les locaux scolaires. De même, dans le cadre de son Plan Vélo, la Ville déploie des abris et racks afin d'encourager et faciliter les déplacements actifs.

Des cours d'école agréables à vivre

Voilà pour les murs et le bâti. Les extérieurs sont également concernés par ces interventions. À commencer par celles visant à désimperméabiliser et à végétaliser les cours d'école. Ici encore, l'ambition est de lutter contre les effets du réchauffement climatique et les îlots de chaleur mais également de permettre aux scolaires de bénéficier d'un environnement plus agréable à vivre au quotidien. *"Un environnement dans lequel chacun a sa place pour créer, se dépenser, jouer, discuter, rêver*, ajoute Caroline Fel, adjointe à l'Éducation, à l'enfance et à la famille. *À l'image de ce que nous développons dans nos accueils de loisirs afin de permettre aux 6-12 ans de passer leurs vacances dans d'autres locaux que ceux de leur école. Nous avons déjà le Hutreau, la Claverie et, depuis l'an dernier, Les Cabanes du lac. Un nouveau centre ouvrira à l'été 2022, dans les Hauts-de-Saint-Aubin, dans un cadre naturel privilégié."* ■

Pierre-et-Marie-Curie : le groupe scolaire a fait peau neuve

Attention peinture fraîche ! Comme s'y était engagée la Ville, les élèves du groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie ont fait leur rentrée dans des locaux entièrement rénovés, rue du Colonel-Sauvebœuf, à Belle-Beille. Deux ans de travaux ont été nécessaires pour restructurer l'ensemble de l'établissement devenu vétuste et enclavé. Deux ans pendant lesquels l'école a continué de fonctionner. Pour cela, le chantier a été scindé en trois phases. La première a concerné la réhabilitation de cinq classes élémentaires, l'extension du hall, et la construction d'un nouveau restaurant scolaire de 136 places et d'une crèche pouvant accueillir dix-huit enfants afin de faciliter leur entrée future à l'école. La deuxième a permis de créer des bâtiments de liaison, cinq nouvelles classes élémentaires et des locaux communs. Avant de terminer au niveau des maternelles et de la cour. Au total, 7 millions d'euros ont été investis, dont une partie pour améliorer la performance énergétique du bâtiment, mais aussi l'acoustique, notamment dans le réfectoire afin de faire du temps du déjeuner un moment plus calme. À noter également, la part belle faite au végétal pour offrir aux élèves et aux personnels des conditions d'accueil et d'apprentissage optimales. Pour cela, la Ville a choisi de désimperméabiliser et de végétaliser la cour. Quant aux extérieurs, ils ont été imaginés en concertation avec les riverains dès 2020. À commencer par la création d'un parvis paysager en terrasse afin d'apaiser les accès au groupe scolaire et de l'ouvrir sur le quartier en pleine rénovation urbaine. ■

THIERRY BONNET

Les élèves du groupe scolaire bénéficient désormais d'une cour de récréation végétalisée.

EN CHIFFRES

13 621

enfants accueillis à la rentrée dans les 72 écoles publiques (37 maternelles et 35 élémentaires) et les 17 écoles primaires privées (maternelles et élémentaires).

7

millions d'euros consacrés à la réhabilitation du groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie.

11

ouvertures de classes (dont 7 au titre des dédoublements REP et REP+) dans les écoles publiques décidées par la direction académique en cette rentrée, contre 8 fermetures.

2,6

millions d'euros d'aide de la Ville pour la restauration scolaire. Ceci permet notamment aux familles aux ressources les plus faibles de payer le repas moins de 1 euro.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des capteurs pour mesurer la qualité de l'air

Dans le cadre du programme Territoire intelligent lancé en 2019, la Ville a prévu d'installer plus de 3 600 capteurs et sondes. Objectifs : améliorer le confort thermique des bâtiments municipaux pour générer des économies d'énergie, mais aussi la qualité de l'air intérieur. 200 appareils de mesure de la concentration en CO2 dans les locaux sont ainsi déployés dans toutes les écoles.
Le dispositif ne dispense pas l'aération par l'ouverture des fenêtres qui reste la solution la plus facile et la plus efficace, notamment pour limiter la propagation des virus.

L'école Voltaire rénovée en 2025

Plus gros groupe scolaire de l'académie avec près de 450 élèves accueillis en maternelle et en élémentaire, l'école Voltaire va connaître un important programme de réhabilitation, dans le cadre de la rénovation urbaine en cours à Monplaisir. Il sera bien évidemment question de travaux pour remettre à niveau le bâtiment, notamment en matière de performances énergétiques, mais aussi d'ambition de réussite éducative souhaitée pour le quartier en offrant des conditions d'accueil et de travail de qualité pour les élèves et leurs enseignants. Le projet prévoit ainsi une diminution des effectifs qui sera compensée par la création future d'un troisième établissement dans le quartier. À la rentrée 2025 – les travaux démarreront en 2023 –, Voltaire accueillera 18 classes : 6 en maternelle (138 élèves) et 12 en élémentaire (194 élèves) dont 7 classes à effectif dédoublé. Mais également un self, un accueil périscolaire et une crèche de 60 berceaux afin de créer des passerelles avec la maternelle.

THIERRY BONNET

GEL DES TARIFS

Comme en 2020, la Ville a décidé de geler l'ensemble des tarifs municipaux en 2021. Cela concerne notamment la restauration scolaire, la garderie et les accueils de loisirs. Pour les temps d'activités périscolaires, pas de changement : ils demeurent entièrement gratuits.

CONFÉRENCE DES FAMILLES

Mise à l'arrêt en 2020 en raison de la crise sanitaire, la Conférence des familles reprend. Cette instance consultative réunit une cinquantaine d'Angevins. Deux tiers sont des parents, le reste des membres est composé de représentants d'associations spécialisées et d'institutions. Par exemple, parmi les sujets déjà travaillés, la prévention autour de l'utilisation des écrans chez les 0-3 ans a fait l'objet d'une campagne de sensiblisation. Les nouvelles thématiques seront choisies lors de la première séance, le samedi 16 octobre. Les personnes intéressées pour participer sont invitées à se faire connaître par téléphone, au 02 41 05 43 60, ou par courriel, à l'adresse conferencedesfamilles@ville.angers.fr.

BUDGET PARTICIPATIF

Lauréat du Budget participatif en 2020, le projet "Aidons l'école à bouger pour mieux apprendre" va être développé dans les écoles qui en ont fait la demande. L'ambition de cette action, créditée d'une enveloppe de 130 000 euros, consiste à expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques basées sur l'autonomie des élèves via des ateliers, du matériel et du mobilier. Au niveau des cours d'école, des boîtes à jouer et un réaménagement des espaces sont également proposés. ecrivons.angers.fr

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Caroline FEL
adjointe à l'Éducation, à l'enfance et à la famille

En quoi consiste la politique éducative locale présentée au conseil municipal du 27 septembre ?
C'est notre feuille de route qui décline les actions que la Ville mène sur le terrain pour accompagner les enfants et les familles. Tout cela en lien étroit avec l'Éducation nationale et nos partenaires associatifs et institutionnels. Notre ambition est de donner une trajectoire claire et efficace. C'est le cas notamment en matière de citoyenneté, notre priorité. Devenir citoyen ne se décrète pas : cela se construit. D'où notre mobilisation sur les questions du respect des différences et de la réalité des autres, de la lutte contre le harcèlement, de l'égalité filles-garçons, par exemple, afin de ne laisser personne au bord du chemin.

Comment cela se traduit-il ?
Dès le plus jeune âge par le langage. Le dispositif "Parler bambin", que nous avons expérimenté dans les crèches, est prêt à être développé à l'échelle du territoire. Il permet aux tout-petits de mieux communiquer, en interaction avec les personnes qui les entourent. Les temps d'activités périscolaires sont également des leviers importants en termes d'ouverture au monde, dans des domaines comme les sciences, la culture, le sport… Je pense aussi aux clubs "Coup de pouce" autour de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ou encore à nos parcours de réussite éducative pour donner aux enfants les clés pour s'engager.

Les travaux réalisés dans les écoles participent aussi de cet accompagnement…
Rénover les établissements, c'est participer à la transition écologique que nous menons à grande échelle. C'est aussi, tout simplement, une première marque de respect. Comment voulez-vous que les enfants aient envie d'aller à l'école et la respectent si les locaux ne sont pas à la hauteur ?
C'est notre rôle d'offrir aux jeunes Angevins un environnement de qualité propice aux apprentissages et au bien-être au sens large. C'est leur donner des clés pour l'avenir dans un souci constant de réduction des inégalités. ■

THIERRY BONNET

L'extension de la médiathèque sera construite à droite du cube de verre et le jardin sera requalifié.

La future médiathèque Toussaint se dessine

Engagement de campagne de la majorité municipale, la médiathèque Toussaint sera rénovée et agrandie afin de répondre aux besoins nouveaux des usagers. Le démarrage des travaux est prévu en 2023 pour une livraison en 2025.

"Après le programme de rénovation des bibliothèques de quartier, réalisée ou en projet, nous avons décidé de lancer une importante rénovation et extension de l'équipement emblématique de la culture angevine de proximité qu'est la médiathèque Toussaint"*, lance Nicolas Dufetel, adjoint à la Culture et au patrimoine. Au début de l'été, le conseil municipal a voté à l'unanimité le programme construit après un gros travail de consultation des agents, des usagers et plus généralement des Angevins invités à imaginer LA médiathèque de demain.

Le projet permettra de mettre aux normes cet équipement de 6 400 m² vieux de 40 ans et d'améliorer ses performances techniques et énergétiques, son accessibilité… Une nouvelle aile, imaginée sur quatre niveaux, sera construite à la perpendiculaire du cube de verre, en lieu et place de locaux techniques et d'une partie du parking. Objectifs : améliorer le confort des visiteurs et les conditions de travail, et redistribuer les espaces en prévoyant notamment des salles d'animation et d'exposition. Parmis elles : une galerie des trésors dédiée aux collections patrimoniales. Quant aux extérieurs, ils ne sont pas oubliés. *"L'entrée de la bibliothèque par la rue Toussaint sera conservée avec un jardin requalifié,* explique l'adjoint. *Autre nouveauté, et pas des moindres, un accès direct sera créé vers le jardin des Beaux-Arts, permettant à la médiathèque de rejoindre ce carré magique composé du musée, de la galerie David-d'Angers et du Repaire urbain."* Les travaux, estimés à 15,9 millions d'euros, devraient démarrer mi-2023 pour une ouverture de l'établissement au second semestre 2025. ■

** La médiathèque Toussaint est la 2e de France en matière de prêts par habitant : 650 000 pour 12 000 inscrits chaque année.*

Kennedy-Académie

La Ville a entrepris de transformer les places Académie et Kennedy afin de redessiner cette entrée de ville et les abords du château. Une réunion publique de présentation des différentes hypothèses d'aménagement est proposée le jeudi 23 septembre, à 19 h, au Grand-Théâtre. Ce sera également l'occasion pour le maire, Christophe Béchu, accompagné de l'urbaniste-paysagiste Jacqueline Osty et son équipe en charge du projet, d'échanger avec le public. angers.fr/academie-kennedy

EN BREF

LEVITATION

Le festival dédié à la musique et à la culture psychédéliques revient cette année en plein air, dans l'enceinte du Chabada, les 24 et 25 septembre. Parmi les groupes annoncés : Shame, The Liminanas, Sonic Sonic Boom, Slift, Anika, Los Bitchos, La Jungle, Tina, Lice Parrenin, Weinrich, Rollet, ou encore les jeunes Anglais pétris de talents et de références de Working Men's Club. levitation-france.com

"CARNETS DE CHANTIER"

Dans le cadre des journées de l'architecture, la médiathèque Toussaint accueille l'exposition "Carnets de chantier", du 15 octobre au 27 novembre, en collaboration avec l'association angevine des amis de l'architecture (A3A). Au programme : sélection de dessins et photos d'opérations architecturales régionales, initiation au dessin d'architecture, jeux de construction en famille, visites de réalisations angevines (Repaire urbain, Cours Saint-Laud, manufacture des Allumettes de Trélazé…).

Une épicerie étudiante sociale et solidaire ouvre à Belle-Beille

L'impact de la crise sanitaire sur la vie quotidienne des étudiants a remis sur le dessus de la pile le projet de la fédération étudiante des associations de l'Anjou (Fé2A) de créer une épicerie sociale et solidaire. C'est désormais chose faite avec AGORAé qui ouvre à deux pas du campus de Belle-Beille, au rez-de-chaussée d'une des tours Gaubert. *"L'objectif est de lutter contre la précarité alimentaire et l'isolement des étudiants en proposant des temps de rencontre sous forme d'ateliers ouverts à tous"*, explique Sarah Biche, présidente de la Fé2A. L'accès aux denrées et aux produits d'entretien et d'hygiène – vendus entre 10 et 20 % des prix usuels – est conditionné aux ressources du jeune. L'association travaille pour cela en lien étroit avec la Banque alimentaire et souhaite, à terme, proposer des produits frais, cultivés en local. Pour mener à bien cette initiative sociale et solidaire, la Fé2A peut compter sur de nombreux partenaires. Au premier rang desquels la fédération des associations générales étudiantes (FAGE), à l'origine des AGORAé déjà implantées en France, et la Ville qui a accompagné le projet, notamment financièrement. *"La création de cette épicerie est une des dix propositions du plan 'Ensemble pour la jeunesse' que la municipalité a lancé en mars en réponse aux difficultés des 18-30 ans et dont l'appel à projets est prolongé jusqu'au 22 octobre*"*, rappelle Benjamin Kirschner, adjoint à la Jeunesse et à la vie étudiante. ■

AGORAé, 1, rue Gaubert. Ouverte le mardi et le jeudi, de 16 h à 19 h 30 et pendant les ateliers collectifs. Renseignements sur fe2a.fr

** Modalités sur angers.fr/jeunes*

THIERRY BONNET

Sarah Biche et Mathilde Steffan, présidente et vice-présidente de la Fé2A.

À Tokyo, l'Angevin Matéo Bohéas décroche l'argent en tennis de table

T. NGUYEN CPSF

Le pongiste Matéo Bohéas (24 ans), licencié au club de tennis de table des Loups d'Angers et membre de la Team Angers Sport, a décroché la médaille d'argent en simple, aux Jeux paralympiques de Tokyo. Après un beau parcours au cours duquel il s'est notamment défait du numéro 2 mondial de sa catégorie, l'Indien David Jacobs, Matéo finit par s'incliner en finale contre le Polonais Patryk Chojnowski, numéro 1 mondial. Dans les bassins tokyoïtes, la nageuse d'Angers Natation, Claire Supiot, n'a malheureusement pas connu pareil succès. Elle repart des Jeux sans médaille malgré une qualification en finale du 100 m papillon. Elle restera cependant la première athlète française à avoir disputé les Jeux olympiques (à Séoul en 1988), et les Jeux paralympiques. ■

LE CHIFFRE

57

offres exclusives et bons plans sont réunis dans le chéquier "Pack Bienvenue" offert aux étudiants par la Ville. Au programme: des accès gratuits pour des visites (street-art, musées, Grand-Théâtre, château...), un concert au Chabada, des soirées découverte au Quai, des spectacles au CNDC, des entrées dans les piscines et à un match des Ducs (hockey sur glace) et de l'Ufab (basket féminin). Sont également proposées de nombreuses réductions dans les commerces: jeux, alimentation, habillement, décoration, optique, high-tech... Soit, au total, plus de 200 euros d'économies.

Budget participatif : après l'appel à idées, l'appel au vote

C'est à partir du 24 septembre que s'ouvre la campagne de vote de la 4e édition du Budget participatif pour lequel la Ville réserve une enveloppe d'un million d'euros afin de financer des projets d'investissement proposés par les habitants. Cette année, 36 sont en lice, répartis en cinq grandes catégories : bien-être et convivialité ; confort et embellissement de la ville ; éco-citoyenneté ; loisirs et sport ; rayonnement et culture. Jusqu'au 18 octobre, date de clôture du scrutin, les porteurs de projets vont avoir l'occasion de présenter leur idée d'aménagement. Ce sera sur l'agora installée place du Ralliement, mais également dans les quartiers. Pour voter, il faut habiter Angers et être âgé de 11 ans minimum. Des urnes seront installées dans la ville pour déposer son bulletin qui, comme les années précédentes, devra indiquer cinq projets préférés. Le vote numérique sera également possible via la plateforme ecrivons.angers.fr. Les lauréats seront connus le 8 novembre. ■

ecrivons.angers.fr

THIERRY BONNET

Olwen et Nadine, les porteurs du projet "L'océan commence à Angers", devant le filet posé à la sortie d'une canalisation de l'étang Saint-Nicolas pour retenir les déchets véhiculés par les eaux pluviales.

JEAN-PATRICE CAMPION

Le lieu de musique en plein air et ses containers à matériel ont été inaugurés le 30 août, parc Saint-Serge.

Angers se met à l'heure texane

Du 24 septembre au 1er octobre, les Austin Days font leur retour à Angers. Une bonne occasion de mettre en lumière le jumelage qui lie Angers à Austin (États-Unis) depuis 10 ans et de partir à la découverte de la ville texane à travers sa culture, sa gastronomie, son art de vivre… Au programme : initiations au skateboard et "contest", démonstrations de sports US, barbecue et brunch à la texane, littérature et atelier d'écriture, animations pour le jeune public (aventures et balade à dos de poney pour les cowboys en herbe, tatouage éphémère)… À noter également : un concert de la rappeuse Mama Duke et la présence de la street-artiste Mila Sketch qui réalisera une fresque "Angers vibe", rue Larevellière. ■

Programme complet et réservations sur angers.fr

EN BREF

ANIMATIONS SENIORS
Afin de découvrir les activités proposées en novembre par Angers Seniors Animation et les offres de loisirs dans la ville, le centre communal d'action sociale organise un temps d'échange gratuit, le jeudi 21 octobre, de 10 h 30 à 12 h, à l'espace Welcome, 02 41 23 13 31.

YSIAKA ANAM
La résidence d'écriture organisée par la Ville accueille l'autrice Ysiaka Anam, du 1er octobre au 30 novembre, à la bibliothèque de la Roseraie. Au programme : rencontres, lectures, ateliers d'écriture (le 5, 12 et 19 octobre, 9 et 16 novembre) et soirée "carte blanche" autour du film "La Mort de Danton", d'Alice Diop (19 novembre). La résidence est à suivre sur le blog residenceangers2021.wordpress.com et la page Facebook BM.Angers

SANTÉ MENTALE
À l'occasion des semaines d'information sur la santé mentale, du 4 au 17 octobre, une campagne de sensibilisation est lancée à Angers autour du respect des droits à la santé, à l'habitat et au lien social. La lettre d'information qui recense les ressources locales dans le domaine est à retrouver sur angers.fr et angersloiremetropole.fr.

NUIT DES CHERCHEURS
Rencontre avec des chercheurs et découverte des travaux et des disciplines scientifiques à travers des animations ludiques, des expériences en direct… Rendez-vous pour la Nuit des chercheurs, le vendredi 24 septembre, à partir de 18 h, sur le campus universitaire Saint-Serge. nedc-angers.fr

Le point sur nos engagements

Le Trois-Mâts agrandi et rénové

THIERRY BONNET

Maxence HENRY
adjoint aux quartiers Madeleine, Justices, Saint-Léonard et Roseraie

"La Ville continue d'accompagner les maisons de quartier et les centres sociaux dans leurs projets de développement. Ce fut par exemple le cas au Lac-de-Maine en 2018 et, très bientôt, dans les Hauts-de-Saint-Aubin avec le lancement du chantier de la nouvelle structure.
Le samedi 25 septembre, je serai heureux de faire découvrir aux habitants du quartier Justices, Madeleine, Saint-Léonard, le nouveau visage du Trois-Mâts, après onze mois de travaux d'extension, de rénovation thermique et de restructuration. Avec 320 m² supplémentaires créés à l'arrière du bâtiment d'origine et l'équivalent de 4 nouveaux espaces, l'équipement va permettre de répondre aux attentes des professionnels, usagers et associations, notamment en matière de mise à disposition de salles.
Le projet s'est construit avec les équipes du Trois-Mâts, aussi bien pour ce qui concerne les aménagements qu'au niveau financier. Je tiens d'ailleurs à saluer l'effort consenti par l'association qui a investi 200 000 euros pour l'achat de matériel. De son côté, la Ville a engagé 1,8 million d'euros, dont 530 000 euros dédiés aux extérieurs qui sont en train d'être travaillés. Cela concerne la végétalisation des abords, la création d'un terrain de pétanque et d'un parking désormais bien matérialisé, ainsi que des interventions de voirie permettant d'apaiser les flux de circulation et de donner une place plus importante aux déplacements des piétons et des cyclistes.
À quelques centaines de mètres, la Ville a réalisé en parallèle des travaux au niveau du Chêne-Magique – éclairage, isolation, fenêtres – qui est devenu un pôle consacré à l'enfance et aux familles, comme le Cormier l'est avec le secteur jeunesse. Avec tous ces travaux, la maison de quartier renforce ainsi son rôle de cœur social et culturel de ce grand quartier qui va également connaître trois autres opérations d'ampleur. Une première au niveau du parc Saint-Léonard, l'ancienne plaine de jeux de Villechien, dont le chantier de réhabilitation a démarré pour une livraison au printemps. Idem pour le parc de la Madeleine. Quant au réaménagement de la place de la Madeleine, inscrit au programme de notre Plan Places, la concertation avec les riverains et commerçants vient de commencer."

Angers, toujours aussi active et sportive

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Angers compte une soixantaine de city-stades AngerStadium pour faciliter les pratiques en autonomie.

Angers vient de conserver ses quatre lauriers, la plus haute distinction du label "Ville active et sportive", décernée par l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES), l'Union sport et cycle et le ministère des Sports. Il distingue les villes qui valorisent les initiatives en faveur du développement des activités sportives, physiques et ludiques, et proposent une offre diversifiée et innovante, accessible au plus grand nombre. *"Cette récompense vient couronner les efforts de tous les acteurs déterminés à hisser Angers au plus haut niveau national en matière d'accompagnement de la pratique des activités physiques et sportives, qu'elles soient amateures ou professionnelles"*, se félicite Charles Diers, adjoint aux Sports.

Des inédits de Cacheux à l'arboretum

THIERRY BONNET

À l'occasion des dix ans de la mort de François Cacheux (1923-2011), les musées d'Angers rendent hommage au sculpteur angevin, jusqu'au 7 novembre. En plus des œuvres présentées dans l'ancienne demeure de Gaston Allard, à l'arboretum, des inédits appartenant à la veuve de l'artiste sont à découvrir : dessins, pastels, céramiques, documents…
Exposition François Cacheux, arboretum. Entrée libre.
Horaires sur musees.angers.fr

Jeux à volonté !

Les amateurs de jeux de société en tout genre (jeux de plateau, de rôle, de figurines, d'adresse, de stratégie…) ont rendez-vous au festival Deux jours en jeux qui, cette année, prendra ses quartiers à la médiathèque et au cloître Toussaint. Dès le 8 octobre, de 20 h à minuit, la soirée Prélude permettra au public de tester des jeux, encore au stade de prototype, en compagnie de leurs auteurs, avec la complicité du Bocal, le bureau officiel des créateurs angevins ludiques.
Le week-end, les partenaires de l'événement (associations, boutiques, ludothèques…) proposeront un programme d'animations entièrement dédié à la chose ludique : espace remue-méninges (jeux de logique et casse-tête), tournois, escape game, constructions géantes, bar à jeux d'ambiance, mimes et improvisation… ■
Le samedi, de 14 h à 18 h 30 et le dimanche, de 10 h 30 à 17 h 30. Gratuit.

La saison des retrouvailles au Grand-Théâtre

"J'ai en main le livret de la saison 2020-2021. L'an passé, nous nous sommes arrêtés à la page 7 en ayant pu proposer in extremis *"Iphigénie en Tauride' d'Angers Nantes Opéra avant la fermeture des lieux de culture liée au confinement,* se souvient à regret Nicolas Dufetel, adjoint à la Culture et au patrimoine. *J'espère de tout cœur que la saison qui s'ouvre permettra au public de profiter d'une programmation foisonnante."* À commencer par celle proposée par les occupants du théâtre à l'italienne dont la scène a été refaite cet été : Les Mardis musicaux de la Société des concerts populaires, Angers Nantes Opéra, le Festival d'Anjou et ses Hivernales, Jazz pour tous, le Conservatoire ou encore L'Atelier lyrique angevin. Du 24 au 30 janvier, le festival Premiers Plans investira cette année encore le site. Tout comme trois rendez-vous inédits : le spectacle "Ivres", tiré du programme du Grand Ouest Festival *(lire en page 29)*, une semaine consacrée au poète Stéphane Mallarmé (du 15 au 21 novembre) et le concert de Ramzy Aburedwan, ancien élève du Conservatoire d'Angers et fondateur de l'association Al Kamandjati qui propose un enseignement musical aux enfants palestiniens (5 mai). À noter enfin qu'à l'occasion des 150 ans du Grand-Théâtre, une exposition est proposée au Repaire urbain. ■
angers.fr/grandtheatre

THIERRY BONNET

Nicolas Dufetel a présenté la programmation de la saison 2021-2022 du Grand-Théâtre en compagnie des partenaires culturels qui vont l'animer.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Radio-G!, 40 ans de bonnes ondes

La station associative angevine Radio-G! fête cette année ses 40 ans. Elle produit plus de 60 heures de programmes originaux par semaine, grâce aux 150 animateurs bénévoles présents à l'antenne. À événement exceptionnel, dispositif exceptionnel : la radio a concocté une grille inédite du 18 au 24 octobre, à bord d'un studio mobile pour aller à la rencontre des auditeurs. Elle sera notamment place Lorraine, à Angers, le vendredi 22 octobre, de 11 h à 14 h, avant d'entamer un marathon de 40 heures de direct non-stop le soir même, à partir de 18 h, sur 101.5 FM et radio-g.fr

THIERRY BONNET

Début juillet, les élus d'Angers Loire Métropole donnaient le coup d'envoi du vote citoyen dans le cadre des Assises de la transition écologique. Plus de 8 300 habitants de toutes les communes de l'agglomération y ont participé.

Assises de la transition écologique : plus de 8 300 votes enregistrés

Le végétal en ville et les déplacements à vélo : ces deux sujets ont été désignés prioritaires par les habitants pour accompagner la transition écologique et lutter contre le réchauffement climatique. Prochaine étape, le 5 octobre, pour en apprendre davantage sur leur mise en œuvre.

Mi-septembre, plus de 8 300 cahiers de vote avaient été renvoyés aux services d'Angers Loire Métropole dans le cadre de la grande consultation sur l'enjeu de la transition écologique.
"C'est un bon résultat qui montre que la dynamique est en marche. À nous élus, désormais, d'organiser la suite sachant que certaines actions sont simples à mettre en œuvre tandis que d'autres, plus complexes, demanderont davantage de temps. Nous allons budgéter et prioriser. La plupart de ces actions issues de la réflexion citoyenne sont faciles à imaginer puisqu'elles ont trait à notre quotidien pour se nourrir, consommer, s'épanouir, se déplacer, vivre en bonne santé, se loger, produire et travailler", rappelle la vice-présidente en charge de ce dossier, Corinne Bouchoux. À l'heure où nous bouclons ce magazine, les votes sont tout juste clôturés, mais l'analyse des réponses exprimées permet d'en extraire les grandes tendances.

Le 5 octobre, prochaine étape

"Sans surprise, la présence du végétal en ville et la question des déplacements à vélo, et de leur sécurisation notamment, arrivent en tête des préoccupations des habitants, qui pensent que les actions allant dans ce sens auront un impact sur les pratiques et donc sur la lutte contre le dérèglement climatique, analyse l'élue. *Nous notons également un soutien manifeste de nos concitoyens à l'agriculture locale et durable. Leur attachement à une alimentation saine et de proximité est sans équivoque."*
Autre tendance notoire, le souhait des habitants de se voir associer de manière plus systématique aux projets en lien avec la transition écologique. Quant à savoir si cette consultation a réussi à convaincre ceux pour qui la transition écologique reste une vague préoccupation : *"Les événements de canicules et d'inondations qui ont frappé la planète cet été ont certainement contribué à éveiller encore un peu plus les consciences*, conclut Corinne Bouchoux. *Pour connaître la liste des actions précises qui seront mises en œuvre prioritairement sur le territoire, il faut toutefois attendre la soirée du 5 octobre. À cette occasion, nous expliquerons comment nous nous organiserons dans le temps pour réaliser les actions et les évaluer puisqu'au final, c'est bien la lutte contre le réchauffement climatique qui nous réunit."* ■
angersloiremetropole.fr

Nouveau centre pénitentiaire, Éric Dupond-Moretti pose un acte fort

THIERRY BONNET

Le 7 septembre, le garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, confirmait la construction d'un nouveau centre pénitentiaire d'ici à 2027 dans l'agglomération.

Si le site d'implantation du futur centre pénitentiaire fait encore l'objet de quelques incertitudes liées aux études en cours, le projet de constuction de ce nouvel établissement dans l'agglomération, d'ici à 2027, est quant à lui désormais acté de manière ferme et définitive.

En dix ans, le projet – qui nécessitera un terrain de 15 à 20 ha – a considérablement évolué. À la maison d'arrêt, s'ajoutera en effet une centrale pour les peines plus longues, soit 850 places au total.

Le 7 septembre, le garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti était à Angers pour constater la vétusté de la maison d'arrêt actuelle, située au Pré-Pigeon à Angers, mais aussi pour signer un protocole avec le maire-président, Christophe Béchu, afin d'officialiser l'engagement de l'État.

"Ce n'est pas une promesse de nuit qui ne verra jamais le jour. C'est doublement indispensable pour la dignité des conditions de travail des personnels et celle des détenus", a assuré le ministre de la Justice.

"*7 000 nouvelles places de prison sont en cours de construction dans le pays et 8 000 autres vont suivre dans le cadre du Plan 15 000*, a-t-il ajouté, précisant que "*150 à 200 millions d'euros seront investis dans ce futur centre pénitentiaire pourvoyeur de 750 emplois dont 500 directs.*" ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

La concertation s'ouvre autour de la zone de l'Océane

Pour répondre aux projets d'implantation d'entreprise nécessitant notamment des superficies supérieures à 5 ha, Angers Loire Métropole, en lien avec Verrières-en-Anjou, envisage d'étendre la zone d'activité de l'Océane. La "Nouvelle Océane" occuperait 125 ha, situés entre l'autoroute A11 et la route départementale 323. Ce périmètre ne pourra toutefois être retenu qu'à l'issue de la concertation qui va s'ouvrir fin septembre avec les riverains, agriculteurs, entreprises et associations. Des réunions publiques seront proposées dès que l'avancée des études le permettra.
angersloiremetropole.fr

EN BREF

Logement

"MIEUX CHEZ MOI" AU SALON DE L'HABITAT

À l'occasion du Salon de l'habitat, de l'immobilier et de la décoration, Angers Loire Métropole présentera "Mieux chez moi", son dispositif de conseils et d'aides financières en matière de projets de travaux (rénovation, amélioration énergétique, adaptation au handicap ou au vieillissement). Du 24 au 27 septembre, au parc des expositions d'Angers.
habitat-angers.com

Solidarité

VIRADES DE L'ESPOIR

Moment essentiel dans la lutte contre la mucoviscidose, les Virades de l'espoir font leur retour au lac de Maine (face à l'Éthic Étapes), le 26 septembre. Dès 8 h, marches et balades à thème ; de 11 h à 19 h, animations diverses (tyrolienne, sports…). Possibilité de déjeuner sur place. À 18 h, tirage au sort de la souscription (dons libres). Les bénéfices de la journée seront versés à la recherche et à l'accompagnement des malades.

Lutte contre le cancer

OCTOBRE ROSE

Le Comité Féminin49 donne rendez-vous pour Octobre Rose, le 10 octobre, au lac de Maine (face à Éthic Étapes). Les départs des courses à pied et marches seront échelonnés.
comitefeminin49.fr

Tramway, où en est le chantier ?

Les lignes B et C du tramway qui se construisent par tronçon, de Belle-Beille à Monplaisir à Angers, entrent dans la dernière grande ligne droite. Dans un peu plus d'un an, le chantier – plateforme et aménagements urbains – sera en effet terminé et les essais pourront commencer début 2023 pour une mise en service dans le courant de cette même année. Pour aider les usagers des transports en commun à se projeter dans ce nouveau réseau, un simulateur de temps de trajet et des vues 3D sont accessibles sur tramway-angersloiremetropole.fr. Difficile d'énumérer tous les points d'avancement sur la totalité de la ligne. Au sortir de l'été, on retient toutefois les changements assez spectaculaires rue Lakanal, boulevard Beaussier et avenue Patton, à Belle-Beille. Même constat à Monplaisir où l'aménagement du boulevard Schuman sera quasi achevé après la pose du gazon, cet automne, et l'aménagement du terminus "Monplaisir". Place de l'Europe aussi, les rails ont fait leur apparition et la réalisation de la station a commencé en parallèle des travaux liés au programme de renouvellement urbain.

tramway-angersloiremetropole.fr

PIXCTURE

La pose des rails est terminée, boulevard Schuman, à Monplaisir. Prochaine étape : le plaquage du gazon cet automne.

Enquête

Comment vous déplacez-vous aujourd'hui ?

Depuis mi-septembre, Angers Loire Métropole et les communautés de communes de Loire-Layon-Aubance, Baugeois-Vallée, Vallées du Haut-Anjou et Anjou-Bleu Communauté mènent une enquête de grande envergure sur les mobilités et les déplacements quotidiens auprès de 8 000 ménages.

La consultation peut prendre diverses formes : un échange au téléphone ou un rendez-vous, en face à face, pour près de 4 400 habitants d'Angers Loire Métropole uniquement. Six mois seront nécessaires pour analyser la matière issue de ce sondage. Celle-ci sera une aide à la décision pour mieux répondre aux besoins et attentes des habitants en matière d'infrastructures routières et cyclables, de dessertes des transports en commun, de services… Les enquêteurs de la société Alyce, assermentés et munis d'une carte professionnelle, prendront contact directement avec les ménages sélectionnés.

Informations au 09 50 30 23 57 ou au 02 44 84 09 10

Vers le campus de Belle-Beille à vélo

Pour faciliter les mobilités des étudiants notamment et en complément des transports en commun, la Ville d'Angers propose deux nouveaux itinéraires cyclables reliant le centre-ville au campus de Belle-Beille. L'un passe par l'avenue Notre Dame-du-Lac, l'autre par le chemin des Hautes-Fouassières.

Ces deux voies express sont identifiables grâce à une signalétique spécifique tout au long du parcours. À l'arrivée sur le campus, les abris vélo et vélobox Irigo sont à disposition.

Que deviennent nos déchets ?

Dans l'agglomération, nous produisons 100 kg de déchets de moins que la moyenne des Français. Nous devons toutefois rester vigilants pour limiter les quantités d'ordures ménagères et d'emballages. Car si les seconds sont valorisés, les premières sont incinérées.

139 000 tonnes de déchets ont été produites par les habitants de l'agglomération en 2020. C'est 2 % de moins qu'en 2019. Si la quantité des ordures ménagères baisse depuis une dizaine d'années, ce n'est pas encore le cas des emballages issus principalement des poubelles jaunes et des points d'apport volontaire, dont il faut toutefois souligner la qualité du tri. Avant de renaître sous différentes formes, nos déchets suivent des chemins différents.

Pour faire simple : les ordures ménagères sont transférées vers l'unité de valorisation énergétique de Lasse, dans le Nord-Saumurois, pour y être incinérées et valorisées sous forme d'électricité et de chaleur. Les emballages plastique ainsi que le verre, les papiers et les cartons rejoindront, quant à eux, bientôt, le nouveau centre de tri public construit sur le site Biopole, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Ceci avant d'être redirigés vers une douzaine de filières de recyclage. Reste le tout-venant, déposé en déchèterie. Non dangereux, il est enfoui, tout comme les gravats de chantier. Quant aux restes de cuisine et aux végétaux, ils se compostent de plus en plus dans les jardins pour un retour direct au sol. *"Tout confondu, 75 % de nos déchets sont valorisés"*, souligne le vice-président en charge des Déchets, Jean-Louis Demois.

50 000 tonnes incinérées, c'est à 2 000 tonnes près le même volume que celui des emballages, papiers, cartons, verre… qui sont eux valorisés par le recyclage. *"En 2010, un habitant de l'agglomération produisait 220 kg d'ordures ménagères par an. Aujourd'hui, il en produit 177 kg. En parallèle, ce même habitant mettait au tri 77 kg d'emballages en 2010 pour 86 kg aujourd'hui*, regrette l'élu. *Ceci dit, notre production globale de déchets baisse de manière constante depuis 2015, c'est positif"*, ajoute Jean-Louis Demois. *Il faut rappeler que nous en produisons 100 kg de moins par an et par habitant que les autres territoires. Notre agglomération figure aussi parmi les meilleurs trieurs, à l'image du Grand Ouest d'ailleurs. Cela ne doit pas nous déresponsabiliser pour autant." "Bien trier, c'est la garantie pour notre centre de tri de bien fonctionner, et pour les filières de recyclage, de bien travailler en aval"*, assure Étienne Brunschwig. •••

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

Si la quantité des ordures ménagères produites dans l'agglomération baisse régulièrement, ce n'est pas le cas des emballages et autres déchets issus de la collecte sélective (plastiques, cartons, papiers, films plastique, métaux…). Début octobre, le nouveau centre de tri, basé à Saint-Barthélemy-d'Anjou sur le site Biopole, traitera ces déchets destinés à rejoindre les filières de recyclage.

••• Depuis quelques semaines, il dirige le nouveau centre de tri, conçu et construit par Derichebourg Environnement pour le compte d'Anjou Tri Valor. *"Un mauvais tri peut entraîner de gros dégâts sur nos convoyeurs. Les refus de tri représentent 20 % des matières que nous traitons. C'est un peu la double peine pour les citoyens qui paient la collecte et le traitement de ces déchets refusés"*, précise-t-il.

Début octobre, le nouveau centre de tri accueillera ses premiers déchets. *"11 tonnes y seront traitées à l'heure pour un volume de 30 000 tonnes par an"*, précise à son tour Olivier Ragusa, directeur de la SPL Anjou Tri Valor. *"De tels flux nous obligent à maintenir l'effort, repenser nos habitudes d'achat et appliquer le zéro déchet dès que c'est possible"*, conclut Jean-Louis Demois. ■

THIERRY BONNET

Le nouveau centre de tri constitue la première étape de la réindustrialisation du site Biopole, à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Déchets, ce qui est valorisé et ce qui ne l'est pas

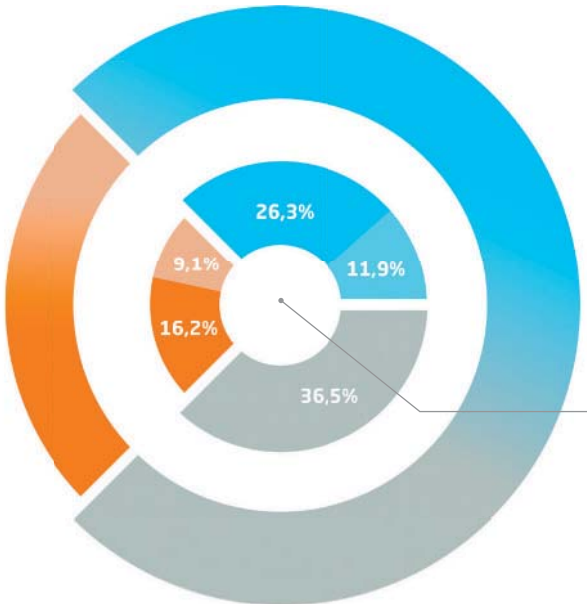

74,7%
VALORISÉS

25,3%
NON VALORISÉS

Total : 138 933 tonnes*

**Chiffres 2020 relatifs au territoire d'Angers Loire Métropole.*

MARIUS VALLET-PETIT, DIRECTION DE LA COMMUNICATION

26,3 %
Valorisation des emballages 36 502 tonnes
Il s'agit des emballages issus de la collecte sélective, du verre, des papiers, du carton, du bois, des métaux, des déchets électriques et électroniques et de ceux destinés au réemploi.

11,9 %
Valorisation des végétaux 16 470 tonnes
Il s'agit des végétaux collectés dans les déchèteries et destinés au compostage.

36,5 %
Valorisation des ordures ménagères 50 819 tonnes
À 94%, il s'agit des ordures ménagères résiduelles collectées auxquelles s'ajoutent les matières refusées par le centre de tri.

16,2 %
Stockage des gravats 22 474 tonnes
Les gravats sont apportés dans les déchèteries. Ils sont enterrés et servent de remblai dans l'ancienne carrière de Villechien, près d'Angers.

9,1 %
Stockage des déchets tout-venant 12 668 tonnes
Non dangereux, le tout-venant est déposé dans les déchèteries. À ce jour, on ne sait pas le valoriser.

484
kg : le poids de déchets produits par un habitant de l'agglomération en 2020 contre 580 kg en moyenne, en France.

219
kg par habitant : le poids de déchets déposés en 2020 dans les déchèteries de l'aggloméation, soit près de 62 800 tonnes.

1 MILLION
d'entrées annuelles en moyenne dans les déchèteries de l'agglomération, excepté en 2020 suite à leur fermeture durant plusieurs semaines pendant le premier confinement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Anjou Tri Valor au service de 600 000 habitants

Depuis sa création fin 2017, la société publique locale (SPL) Anjou Tri Valor réunit la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole ainsi que le Sivert Est-Anjou, le Syctom Loire-Béconnais, le Sisto (Anjou-Bleu Communauté). Elle a pour mission la construction et l'exploitation du centre de tri des déchets secs recyclables sur le site de Biopole, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. À terme, celui-ci prendra en charge l'équivalent de la collecte sélective de 600 000 habitants. La SPL Anjou Tri Valor est présidée par Jean-Louis Demois, maire d'Écuillé et vice-président d'Angers Loire Métropole en charge des Déchets.

INTERVIEW

"Les chiffres imposent de rester vigilants dans la lutte contre les déchets"

Pourquoi dites-vous qu'il faut arrêter de produire des déchets ?
Même si notre territoire produit moins de déchets que la moyenne française et que les volumes ont baissé de façon constante ces dernières années, nous incinérons encore près de 50 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles chaque année, à l'unité de Lasse. Il s'agit de valorisation énergétique, sous forme d'électricité et de chaleur, mais la combustion génère du CO2. En parallèle, nous enfouissons 10 000 tonnes de déchets à Sonzay (37). J'insiste sur le fait que ces déchets ne sont pas dangereux. Il s'agit du tout-venant que tout un chacun dépose en déchèterie. Il n'en demeure pas moins que nous ne savons pas encore le traiter. Enfin, 22 500 tonnes de gravats sont enterrées chaque année sur notre site de Villechien, à Saint-Barthélemy. Bien sûr, en parallèle, nous valorisons beaucoup de déchets, mais cette transparence des chiffres impose de rester vigilants et responsables dans la lutte contre la profusion des déchets, chacun à son niveau.

Que comptez-vous faire pour infléchir encore davantage le volume de nos déchets ?
Nous n'attendrons pas que la loi nous impose de donner une solution aux ménages pour leur permettre de recycler leurs biodéchets. On estime que ces déchets de cuisine représentent entre 25 et 30 % de nos ordures ménagères. Depuis le printemps 2020, Angers Loire Métropole fournit gratuitement des composteurs à tous ceux qui en font la demande. 17 000 sont ainsi en service sur le territoire. Cet automne, nous allons aménager des points d'apport volontaire dédiés aux bio-déchets dans le centre-ville d'Angers pour les habitants qui résident en immeuble et pour lesquels composter est forcément plus compliqué.

Dans votre commune d'Écuillé, la dynamique autour du Zéro déchet vous inspire-t-elle ?
Je crois que les habitants sont prêts à s'engager dans cette voie. Les échanges que nous avons eus avec les citoyens notamment à l'occasion des Assises de la transition écologique le montrent. En novembre, Angers Loire Métropole va lancer le défi Zéro déchet. À cette occasion, une centaine de familles sera sélectionnée pour relever ce pari. Il consistera à alléger le poids de leurs poubelles en consommant autrement. En fabriquant elles-mêmes leurs produits d'entretien, par exemple, ou encore en pratiquant davantage la réutilisation et la réparation. Un beau challenge. et une expérience à suivre. ■

THIERRY BONNET

Jean-Louis Demois
vice-président
en charge des Déchets

En plein dans le MIN

Avec deux mille entrées et sorties chaque jour, le Marché d'intérêt national Angers Val de Loire (MIN) demeure le poumon alimentaire du territoire ouvert aux seuls professionnels. 77 entreprises y travaillent et ses projets se connectent aux stratégies alimentaires territoriales qui privilégient les circuits courts.

De minuit jusqu'à l'aube, et au-delà encore, le Marché d'intérêt national Angers Val de Loire (MIN) vibre et s'active sur ses 11 ha, nichés dans le secteur Saint-Serge, à Angers. Situé à cinq minutes du centre-ville et tout proche de l'accès autoroutier, le vaisseau amiral de l'alimentation locale, régionale et avec des connexions nationales, ne connaît ni répit ni repos. Il faut dire que l'activité s'y est considérablement diversifiée depuis sa création en 1960. On le sait peu mais c'est ici, par exemple, que le four de Pizza Tempo chauffe pour alimenter les distributeurs hors Angers, que des pépites telles que Crémet d'Anjou, Bécam, Anjou Pâtes fraîches, Galette du Val de Loire ou encore DP-AP Epi Océan (groupe Petrossian) élaborent leurs produits.
Ici aussi que Mickaël Pankar, le chef sushi multi primé, a ancré sa nouvelle activité Pokimi (food-truck) et que les bonbons de la Confiserie Poisson distillent les senteurs acidulées des fêtes foraines. Sans oublier les deux restaurants, Les Maraîchers et L'Entrecôte d'Agapé. *"On y trouve des activités classiques de grossistes, mais aussi de la transformation et des plateformes alimentaires comme Thiriet Distribution, Eismann, Pomona Episaveurs ou encore des services et de la logistique"*, décrit Yves Gidoin, vice-président en charge du Développement économique et président de la Sominval, la société qui exploite le MIN.

Fruits et légumes à volonté

Dans l'imagerie collective toutefois, le MIN, c'est avant tout l'activité fruits et légumes. 8000 m² leur sont d'ailleurs dédiés dans le pavillon central où six grossistes travaillent à l'année. *"Nous sommes arrivés voici un an et ça marche plutôt bien ici"*, témoigne Anita Houdu, grossiste en bio (Anjou Bio). Difficile en effet de trouver plus frais. Quant aux acheteurs, qui sont-ils ? *"En fruits et légumes, plutôt des marchands non sédentaires ou des détaillants qui ont la garantie de trouver toute la gamme de primeurs et d'accéder au juste prix"*, souligne le directeur du MIN, Franck Bourasseau. *"Les restaurateurs, bars et traiteurs achètent en plus petites quantités et se font désormais plutôt livrer. Pour aller plus vite, beaucoup font aussi leurs achats chez Promocash"*, témoigne à son tour Jean-Luc Auréjac, grossiste. Sa société Hérau Primeurs compte parmi les pionnières du MIN.

Un box fermier pour les producteurs locaux

Promocash ? C'est LE supermarché des professionnels de l'alimentation. Ici, les chariots sont surdimensionnés et les références se comptent par milliers. *"14000 références en magasin pour près de 2400 clients*, résume le patron, Damien Leguay. *La crise sanitaire, nous l'avons reçue de plein fouet, mais c'est maintenant que nous en mesurons les conséquences dans la restauration notamment, en proie à un vrai bouleversement. Les patrons peinent à recruter du personnel. Les achats évoluent nettement vers des produits semi-préparés comme les légumes déjà épluchés. Nous constatons aussi un regain d'intérêt pour les produits locaux."* Un sujet que le directeur du MIN connaît bien. *"Nous sommes en phase avec les projets alimentaires d'Angers Loire Métropole et du Saumurois*, acquièce-t-il. *64 % des légumes proviennent déjà des Pays de la Loire et nous avons le projet de créer un box fermier ouvert aux producteurs locaux."* ■

77
entreprises travaillent sur le marché d'intérêt national Angers Val de Loire (Angers et Vivy), dont 73 à Angers.

546
emplois au Marché d'intérêt national Angers Val de Loire. Sachant que tous sont des professionnels de l'agro-alimentaire, de la logistique ou des services.

1500
acheteurs ont l'habitude de se rendre au Marché d'intérêt national Angers Val de Loire.

PHOTOS : PHILIPPE NOISETTE

1/

2/

3/

4/

5/

6/

1/ L'activité "fruits et légumes" occupe la halle centrale (8 000 m²) du Marché d'intérêt national situé dans le quartier Saint-Serge, à Angers. Six grossistes, dont un spécialisé en bio, y travaillent à l'année. La possibilité d'y ajouter un box fermier dédié aux producteurs locaux est à l'étude.

2/ Philippe Couprie est grossiste en confiserie (Confiserie Poisson). Son local compte près de 2 400 références : nougats, sucettes, guimauves, meringues, caramels, dragées, fruits secs… Ses clients sont confiseurs ou forains.

3/ Le supermarché des professsionnels de l'alimentation, Promocash, compte 2 400 clients. En priorité, des restaurateurs en proie à une pénurie de personnels qui doivent faire évoluer leurs habitudes d'achat.

4/ La famille Bourrigault a repris la production du véritable crémet d'Anjou au MIN. 30 000 pots y sont fabriqués chaque mois, sachant que la cuisine centrale Papillote et Compagnie en achète près de 36 000 chaque année.

5/ Les entreprises présentes sur le MIN concentrent les marchandises et leurs clients, ce qui favorise la concurrence et la régulation des prix.

6/ Franck Bourasseau dirige le Marché d'intérêt national Angers Val de Loire qui compte également un site de 3 ha à Vivy, dans le Saumurois.

CE QU'IL EN PENSE

Yves Gidoin

vice-président en charge du Développement économique et président de la Sominval

"Le Marché d'intérêt national Angers Val de Loire est un écosystème riche, animé par des femmes et des hommes de passion qui ont su tisser un lien fort avec le territoire. Il a la particularité de gérer 15 000 m³ d'entrepôts frigorifiques. En avril 2020, ceux-ci ont été pris d'assaut à un moment où on ne savait plus où stocker les denrées. La proximité du MIN avec le centre urbain se révèle aussi être un grand atout."

Monplaisir

Place de l'Europe : le réaménagement a démarré

En parallèle de la construction de la ligne B du tramway, livrée en 2023, Monplaisir se réinvente à travers le programme de renouvellement urbain et ses opérations sur les logements, les équipements et les espaces publics. Parmi eux, la place de l'Europe, le cœur du quartier.

C'est ce qui s'appelle une opération à tiroirs ou encore un jeu de chaises commerciales. Les premières interventions menées place de l'Europe ont lancé la transformation en profondeur du site. Au nord, les commerces maintenus que sont La Poste, la pharmacie, le salon de coiffure et l'assureur ont pris place dans des locaux provisoires, plus à l'est. Ces containers maritimes aménagés ont été positionnés de manière à rendre visible l'offre commerciale proposée le temps des travaux. Quant au café "Le 504", il a rejoint un espace vacant, au sud, avec les deux banques et le supermarché. À noter qu'en soutien à l'activité, la Ville a pris en charge les frais des déménagements et décidé une réduction de la redevance d'occupation durant la phase provisoire, jusqu'en 2023. Prochaine étape, d'ici à la fin de l'année, la démolition des commerces désormais libérés et le dépôt du permis de construire de l'îlot Nord. Ce dernier comportera une partie dédiée aux commerces, dont ceux actuellement implantés au sud de la place, soixante logements sociaux locatifs à destination des seniors et enfin un pôle santé. La livraison de ce premier ensemble est prévue pour fin 2023-début 2024. Suivra la démolition des derniers locaux commerciaux d'origine, libérant l'espace pour la construction d'un second îlot dont le rez-de-chaussée accueillera les commerces aujourd'hui hébergés dans les containers et, à l'étage, une trentaine de logements en accession sociale à la propriété. L'ambition de la future place de l'Europe réaménagée est d'en faire LA centralité du quartier. Une centralité à l'attractivité retrouvée et aux usages renouvelés, desservie par une station de la ligne B du tramway qui sera mise en circulation courant 2023. Le tout dans un esprit d'ouverture et une ambiance végétalisée, en lisière de la grande trame verte qui reliera les deux poumons naturels que sont le jardin Gallieni et le parc Hébert-de-la-Rousselière. ■

Les premiers commerces ont rouvert dans des containers aménagés provisoires.

THIERRY BONNET

La pose des rails de la future ligne B du tramway est en cours, au niveau de la place de l'Europe.

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

Une nouvelle salle de danse a été aménagée dans l'extension du gymnase.

Le gymnase, à la mi-temps des travaux

Dans un an, la restructuration du gymnase sera terminée après que le bâtiment d'origine a subi une sérieuse cure de jouvence, notamment pour améliorer ses performances énergétiques en termes de confort thermique et acoustique, d'éclairage, de qualité de l'air… Mais la nouveauté de cet automne, c'est bien la livraison de son extension de plus de 4 200 m². Le nouvel équipement propose des salles de boxe, un dojo de deux tatamis, une salle de danse supplémentaire et une salle de tennis de table. Des vestiaires pour le stade Marcel-Denis voisin, un vaste hall d'accueil avec des espaces de convivialité et une plateforme administrative (salles de réunion et bureaux) complètent l'offre. De quoi faire du futur gymnase un outil de proximité avec l'accueil des clubs et des scolaires du quartier, mais également un vecteur de rayonnement. Tout d'abord en devenant le "QG" des pongistes des Loups d'Angers, champions de France de tennis de table en mai dernier, et en accueillant des compétitions d'envergure (sports collectifs, galas de boxe…) grâce à la modularité de la salle dont la capacité pourra atteindre un millier de personnes. ■

Une bibliothèque-ludothèque début 2023

L'ancien foyer de jeunes travailleurs "Les Alizés" entre en travaux en octobre pour être réhabilité : mise en conformité sécurité et accessibilité, façades, aménagements intérieurs et rénovation thermique. Y seront installés une nouvelle bibliothèque-ludothèque agrandie – elle passera de 400 m² à 750 m² –, le pôle éducatif Livres et Jeux ainsi que la direction des Bâtiments et du Patrimoine communautaire de la Ville et d'Angers Loire Métropole qui compte 80 agents. Ceci permettra, début 2023, de ramener de l'activité et des services dans ce secteur.

LIONEL VIÉ ET ASSOCIÉS

EN BREF

CONSEIL MUNICIPAL

Après Belle-Beille le 19 juillet, la séance du conseil municipal du 27 septembre sera à nouveau décentralisée. Direction Monplaisir où un point d'étape sur le nouveau programme de renouvellement urbain sera présenté. La séance est publique et les habitants sont invités à participer et à échanger avec l'assemblée. Rendez-vous à 18 h, au gymnase, rue de l'Écriture.

CITÉ ÉDUCATIVE

Monplaisir est labellisé "Cité éducative" par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de la Cohésion des territoires. Objectif : réduire les inégalités de destin des 0-25 ans grâce à un accompagnement de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, ainsi que dans les espaces de vie. Du 27 septembre au 1er octobre, un riche programme d'animations est proposé à l'occasion de la rentrée : découvertes scientifiques, "pingathlon", ateliers d'écriture, débats, formations, danse, projections, exposition, fresque climatique, orchestre éphémère… Programme sur angers.fr/citeeducative

THIERRY BONNET

"Le Temple de Monplaisir" est la nouvelle curiosité à découvrir dans le quartier. Cette fresque monumentale, imaginée par les artistes rennais Ali et MioSHe, recouvre le pignon d'un immeuble situé 13, boulevard Robert-Schuman. Elle vient illustrer la démarche de renouvellement urbain en mélangeant notamment les architectures, à l'image de la diversité culturelle du quartier. L'œuvre, issue du projet "L'Art à ciel ouvert", intègre le parcours "Échappées d'art", déjà fort de 25 réalisations dans la ville. **L'interview des artistes est à retrouver en vidéo sur angers.fr**

Roseraie

Le nouveau bureau de police ouvre en octobre

Le transfert de l'ensemble des locaux de la Police nationale de la rue André-Maurois sera effectif début octobre. Le temps pour la Ville de finir d'aménager les trois logements de fonction désaffectés qui accueilleront sur 248 m² le nouveau bureau de police, boulevard Robert-d'Arbrissel, près du groupe scolaire Claude-Monet. Au programme des travaux menés pour un investissement qui s'élève à 630 000 euros : désamiantage, couverture, gros œuvre, bardage, platerie, menuiseries intérieures et extérieures, revêtement de sol, électricité, plomberie sanitaire, chauffage, ventilation, peinture, téléphonie, informatique, aménagement des abords, espaces verts, voirie et réseaux divers.

THIERRY BONNET

Le nouveau bureau de la Police nationale bientôt déménagé boulevard d'Arbrissel.

Dans les quartiers

Les conseils de quartier reçus en mairie

JEAN-PATRICE CAMPION

Ils sont 250 à siéger dans les nouveaux conseils de quartier. Leurs missions : faciliter le dialogue entre les habitants et les élus et travailler sur des questions de vie quotidienne et d'aménagements.
Une grande partie était accueillie à l'hôtel de ville, le samedi 11 septembre, pour lancer le mandat de trois ans de ces dix instances participatives, une par quartier. Chacune est désormais composée de 25 personnes, dont un collège de 21 habitants comprenant des Angevins tirés au sort sur les listes électorales, d'anciens membres volontaires et des nouveaux candidats. Quatre acteurs de quartier, dont la maison de quartier qui en est membre de droit, complètent les effectifs. À noter la nouveauté : chaque conseil aura la possibilité d'inscrire une fois par an à l'ordre du jour du conseil municipal un sujet lié à la vie quotidienne de son quartier.

EN BREF

Saint-Serge, Ney, Chalouère

PALMES ACADÉMIQUES

La classe de CE1 de l'école Marie-Talet a reçu en juin le prix "Arts et Maths cycle 2" de l'association des membres de l'ordre des palmes académiques de Maine-et-Loire (Amopa) pour son travail de création d'une silhouette animale inspirée de l'œuvre "Zebra", réalisée en 1938 par Victor Vasarely.

Roseraie

RESSOURCERIE ÉPHÉMÈRE

Podeliha, la Ressourcerie des Biscottes, l'Établi et la Régie de quartiers ouvrent le 13 octobre, et pour deux mois, une ressourcerie éphémère proposant des objets de seconde main, 7, rue de Beauval. Les habitants sont également invités à déposer des objets en bon état dont ils n'ont plus besoin.
Des animations et ateliers autour de l'économie circulaire sont à venir.

Hauts-de-Saint-Aubin

JARDIN'ART

Le parcours artistique dans les jardins publics et privés du quartier revient les 25 et 26 septembre : découverte des œuvres de 65 artistes (peintures, photos, sculptures, collages, bijoux…) et spectacles. mqhsa.com

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

PARC SAINT-LÉONARD

L'ancienne plaine de jeux de Villechien est fermée au public le temps de réaliser des travaux de requalification de cet espace paysager de 1,6 ha : parvis végétalisé, aires de jeux, zone de pique-nique, équipements sportifs, boîte à lire, boisement urbain…

Dans les quartiers

Les réunions publiques sont de retour

Depuis les élections municipales, en mars 2020, les restrictions liées à la situation sanitaire ont eu raison des traditionnelles rencontres et autres réunions publiques de proximité entre les Angevins et leurs élus. Après les conseils municipaux décentralisés dans les quartiers Belle-Beille (le 19 juillet) puis Monplaisir (le 27 septembre) où l'état d'avancée du programme de renouvellement urbain a été présenté et fait l'objet d'échanges avec le public, le maire, Christophe Béchu, et les élus donnent rendez-vous aux habitants de tous les quartiers, jusqu'à la fin de l'année. Objectif : présenter les grands projets et orientations du mandat.

- **DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH**
Jeudi 14 octobre, 19 h, maison de quartier L'Archipel
- **LAC-DE-MAINE**
Jeudi 21 octobre, 19 h, maison de quartier
- **JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD**
Mardi 9 novembre, 19 h, Le Trois-Mâts
- **CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ**
Jeudi 18 novembre, 19 h, Repaire urbain

Les dates des réunions publiques dans les quartiers Hauts-de-Saint-Aubin, Roseraie, Grand-Pigeon / Deux-Croix / Banchais et Saint-Serge / Ney / Chalouère seront annoncées le mois prochain, dans *Vivre à Angers*.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le maire animera la réunion publique du Lac-de-Maine, le 21 octobre.

Belle-Beille

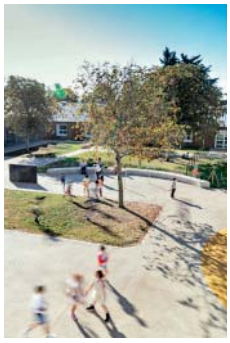

THIERRY BONNET

La rénovation urbaine se visite

À Belle-Beille, la rénovation verte est en marche. Les habitants sont invités, le samedi 25 septembre, à découvrir deux sites phares de la transformation du quartier. À commencer par le groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie *(photo)* entièrement réhabilité après deux ans de travaux (à 10 h et 11 h).

Au programme également : les premiers logements rénovés dans le secteur Boisramé (à 10 h 30 et 11 h 30).

Inscriptions : maison du projet, 33, avenue Notre-Dame-du-Lac, 02 41 19 53 70.

Permanences de vos élus

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry
Samedi 23 octobre, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Le Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

ROSERAIE
Maxence Henry
Samedi 2 et 16 octobre, de 10 h à 12 h. Espace Frédéric-Mistral. Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

MONPLAISIR
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ
Marina Paillocher
Vendredi 15 et 29 octobre, de 10 h à 12 h. Pôle territorial Centre-ville. Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE
Marina Paillocher
Vendredi 8 et 22 octobre, de 10 h à 12 h. 38 bis, avenue Pasteur. Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

Corné / Beaucouzé / Saint-Sylvain-d'Anjou

Trois écoles neuves pour la rentrée 2022

PHILIPPE NOISETTE

Le 8 septembre, les élus d'Angers Loire Métropole, dont le maire de Loire-Authion, Jean-Charles Prono, posaient la première pierre symbolique du futur groupe scolaire de Corné.

Dans un an, les écoliers de Beaucouzé, Corné (Loire-Authion) et Saint-Sylvain-d'Anjou (Verrières-en-Anjou) feront leur rentrée dans des écoles neuves. À Corné notamment où le nouveau groupe scolaire des Trois-Cerisiers (14 classes, un restaurant scolaire, des locaux pour le périscolaire et l'accueil de loisirs) a fait l'objet d'une pose de première pierre, le 8 septembre, en présence notamment de la vice-présidente en charge des Bâtiments scolaires, Véronique Maillet, et du premier vice-président, Jean-Marc Verchère. Près de 6,8 millions d'euros seront engagés sur ce chantier, dont près de 5,4 millions d'euros par Angers Loire Métropole, ce qui en fait le chantier des écoles le plus important de l'agglomération actuellement. C'est aussi le plus attendu puisque l'ouverture des Trois-Cerisiers mettra un terme à la situation actuelle qui oblige les élèves de maternelle et d'élémentaire à évoluer sur trois sites différents. À Beaucouzé, la future école Émilie-Oberkampf sera quant à elle "*la troisième école publique de la commune, située à mi-chemin entre les éco-quartiers : les Échats d'un côté et les Hauts-de-Couzé de l'autre*", ainsi que le précisait le maire, Yves Colliot, au moment de poser la première pierre, début juillet.

Extension du groupe scolaire Jean-de-la-Fontaine

L'école abritera six classes et sera financée pour 4,3 millions d'euros par Angers Loire Métropole. Elle se situera à proximité de l'équipement sportif Couzé'O, dans un environnement verdoyant, d'ores et déjà jalonné de pistes cyclables. À Saint-Sylvain-d'Anjou aussi, on prépare la rentrée 2022. Le 6 septembre, la pose de la première pierre a, là aussi, permis de faire le point sur l'extension du groupe scolaire Jean-de-la-Fontaine. Celle-ci aboutira à la création d'une nouvelle classe de maternelle, de deux pour les élémentaires et d'un nouveau restaurant scolaire. Coût : 600 000 euros pour la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole. ■

Avrillé

Déchèterie : le Lac-Bleu fermé pour travaux

À partir de mi-novembre et pour six mois, le Lac-Bleu fera l'objet d'une réhabilitation complète. La déchèterie sera agrandie et les déplacements y seront davantage sécurisés. Les travaux prévoient la mise en place d'un dispositif avec une lecture automatique des plaques d'immatriculation, l'aménagement d'une plateforme de dépose au sol des végétaux et des gravats, ainsi qu'une zone adaptée pour le dépôt des déchets d'équipements électroniques et électriques (D3E), des déchets diffus spécifiques (DDS) et du réemploi. La signalisation, verticale et horizontale, sera revue et les circulations piétonnes matérialisées. Durant les travaux, les usagers du Lac-Bleu sont invités à se rendre à la déchèterie du Haut-Coudray, à Montreuil-Juigné.

EN BREF

Loire-Authion

RENDEZ-VOUS AU BAN'QUAI

Ouverture de la saison culturelle sur les bords de Loire, le 26 septembre, avec pique-nique et spectacles, dès 12 h, à Saint-Mathurin-sur-Loire.

LA'TITUDE LE 17 OCTOBRE

Les amateurs de course à pied et de randonnée ont rendez-vous à Bauné pour 4 parcours. Au programme également : animations, défis sportifs, musique, restauration. loire-authion.fr

Savennières

Chantal Thomas et Daniel Rondeau invités du festival littéraire

Après une édition blanche l'an dernier et la fabuleuse affiche de 2019 (Laure Adler, Dominique Bona…), la présidente et académicienne Danielle Sallenave a choisi de revenir au pays avec au moins deux grands noms de la littérature pour le festival "Terres à vins, terres à livres", du 7 au 10 octobre. Académiciens comme elle, il s'agit de Chantal Thomas, qui a succédé à Jean d'Ormesson en janvier dernier, et de Daniel Rondeau.

Si la première, spécialiste du 18e siècle, entre autres sujets, a parfois été adaptée au cinéma (*Les Adieux à la reine*, de Benoît Jacquot…), le second, davantage médiatisé, est plus connu pour son parcours protéiforme. L'ancien gauchiste de Mai 68 fut en effet tour à tour journaliste, éditeur et même diplomate. Grand Prix du roman de l'Académie française en 2017 pour *Mécaniques du chaos*, Daniel Rondeau était aussi très lié à l'artiste Johnny Hallyday. Il sera au centre du dîner-débat du 8 octobre, sur le thème "De Savennières aux rives de Tanger". Autre temps fort : le 9 octobre, en matinée, à la Coulée de Serrant, pour un entretien entre Danièle Sallenave et Antoine Boussin, "le confident des écrivains", ex-commercial de la maison Grasset. En soirée, à noter également la projection du film de Marc Dugain, *L'Échange des princesses*, d'après l'ouvrage de Chantal Thomas avec notamment Lambert Wilson et Olivier Gourmet, et en présence de l'auteure (salle du Fresne). De quoi attiser la curiosité des festivaliers qui pourront profiter aussi, le dimanche

HERMANCE TRIAY ÉDITIONS DU SEUIL

Chantal Thomas partage l'affiche du festival 2021 avec Daniel Rondeau.

midi, du pique-nique littéraire, de ses lectures, animations et dégustations de savennières, salle du Fresne. ■
festival-savennieres.fr

Avrillé

Les "paniers artistiques" aident la création

Le vendredi, c'est jour de marché à Avrillé. Sur la place, au plus près des étals, une scène s'est improvisée ce matin-là. Sur les planches, ils sont deux : Chloé, la comédienne, et Élien, le musicien. Ils sont venus raconter, en mots et en mélodies, une histoire de chaise, de sac, de pistolet et de tasse en porcelaine cassée de l'auteur Philippe Dorin. Dans l'assemblée, des membres de l'association Ouvrir l'horizon, à la source de ce "panier artistique".
"Cette action a été inventée en 2020 après le premier confinement alors que la culture restait à l'arrêt, témoigne Virginie Brochard, co-présidente de l'association en Pays de la Loire, d'où est partie l'initiative qui essaime désormais en France. *Ces paniers sont des formes courtes de moins de 30 minutes, répétées cinq jours et représentées cinq fois par des artistes de disciplines différentes n'ayant jamais travaillé ensemble."*
Imaginée pour soutenir les professionnels du spectacle et les artistes-auteurs et les aider à obtenir ou renouveler leur intermittence, l'opération se prolonge cette année. Ces

PHILIPPE NOISETTE

Les paniers artistiques sont des petites formes de 30 minutes maximum.

"paniers" surprises sont aidés ou achetés par les structures qui les accueillent sans avoir vu le spectacle en amont. Ils sont joués au plus près des spectateurs, au marché, à la ferme, dans l'espace public urbain… jusqu'en octobre ! ■
ouvrirlhorizon.fr

Empreinte, la maison de demain se construit à Beaucouzé

L'histoire est un peu dingue. D'ici à la fin de l'année, la maison Empreinte, qui se construit dans l'éco-quartier des Échats, à Beaucouzé, sera la première maison imprimée en 3D sur deux étages. Celle-ci comprendra cinq pièces sur 130 m². Pour son élaboration, pas de plan d'architecte à "l'ancienne", mais une modélisation sur place grâce à la réalité augmentée qui permet d'appréhender l'emprise de la maison et ses volumes.
Le béton utilisé pour ses fondations est issu de l'économie circulaire. Pour mener le chantier, 20 tonnes de déchets de chantier ont en effet été transformées en granulats de béton. Quant à la mousse expansive et isolante que le robot s'applique à encapsuler de part et d'autre du mur de béton, elle est produite à base de polymère issu de 13 000 bouteilles plastique recyclées. Les peintures aussi seront recyclées et tout le reste est à l'avenant, comme le jardin qui recréera un écosystème autonome inspiré de la permaculture. Il fallait y penser et surtout, il fallait le faire. *"Avons-nous vraiment le choix ?"*, s'interroge Thomas Grenouilleau. Le dirigeant de l'entreprise générale de bâtiment ERB (Chalonnes-sur-Loire) est à l'origine du projet et le pilote au sein d'un collectif d'une vingtaine de sociétés. *"Nous explorons aujourd'hui et ensemble l'habitat de demain"*, assène-t-il.

PHILIPPE NOISETTE

La maison a la particularité d'être construite sur deux étages, via l'impression en 3D. Pour l'isoler, le robot encapsule de la mousse expansive, fabriquée à base de plastique récupéré et recyclé, de part et d'autre du mur de béton.

PHILIPPE NOISETTE

Formé à la maçonnerie, Erwan construit aujourd'hui une maison à l'aide d'un robot.

Pénibilité atténuée

Erwan, salarié d'ERB, témoigne : *"J'ai 24 ans et j'ai été formé à la maçonnerie artisanale. Aujourd'hui, je participe à la construction d'une maison en mousse expansive en utilisant un robot, c'est super intéressant et cela montre que c'est possible. D'un point de vue pénibilité aussi, ce projet est vertueux."* Non loin de lui, deux autres hommes s'affairent. L'un pilote le robot ; l'autre intervient au titre de l'entreprise nantaise Batiprint 3D, co-fondée par Benoît Furet, professeur à l'IUT de Nantes. *"Batiprint a développé la technologie de fabrication additive robotisée testée à Nantes sur le chantier de la maison Yhnova,* souligne-t-il. *Pour Empreinte, Thomas nous a demandé d'aller plus loin au profit de l'environnement en utilisant de la mousse expansive recyclée pour isoler la maison."*
La maison Empreinte n'est pas à vendre. Elle est d'abord un démonstrateur pour découvrir les dernières innovations en matière de construction. Un millier de visiteurs l'ont déjà visitée. ■
concept-empreinte.fr

Des entreprises innovantes

Empreinte, c'est aussi l'opportunité de découvrir des entreprises innovantes. Exemple avec Terra Innova qui réutilise les terres de chantier dans des terrains agricoles avoisinants ou encore avec Néolithe qui tranforme les déchets en granulats, lesquels sont entrés dans la composition du béton. On peut aussi citer le cabinet d'architecte angevin Johanne San, qui a placé l'habitant au cœur du projet.

QUAI 21 22
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
ANGERS PAYS DE LA LOIRE
DIRECTION THOMAS JOLLY

Toutes les sorties sur angers.fr/agenda et l'appli Vivre à Angers

STACY CAIN

GO, LE FESTIVAL QUI A DU CHIEN

"Cette première édition tremble à la fois de sa joyeuse audace et de l'urgence de se retrouver." Le directeur du Quai CDN Angers-Pays de la Loire a le sens de la formule. En lançant sa première véritable saison, Thomas Jolly innove avec le Grand Ouest Festival. Sans équivoque, GO s'annonce mordant, militant et aura tout d'un festival qui prend des risques. Du 24 septembre jusqu'au 16 octobre, huit lieux seront investis pour décliner les 25 propositions de théâtre, de cirque, de danse, de musique et de performances hybrides. Impossible de passer toute l'affiche en revue mais on peut souligner le spectacle "Protest Songs" et ses quatre voix féminines si particulières, dont celle de Camilla Jordana. *A capella*, elles déclament Joan Baez, Aimé Césaire, les Blacks Panthers, Louis Aragon, Martin Luther King… À noter que Brigitte Fontaine a dû annuler son concert pour raison de santé.

lequai-angers.eu

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

Belle rentrée à Angers !

L'équipe de la majorité municipale Angers pour Vous a fait sa rentrée à vos côtés pour la huitième année consécutive, et cela fait désormais 1 an et demi que vous nous avez renouvelé votre confiance. **En 18 mois de mandat, de nombreux engagements ont été tenus et les projets n'ont jamais cessé d'avancer !**
Dès 2020, nous avons lancé les Assises de la transition écologique et une grande concertation citoyenne pour que nous puissions réfléchir et agir ensemble dans ce domaine.
Rendez-vous le 5 octobre prochain pour la restitution des 135 idées qui ont été soumises aux votes !
Les quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir poursuivent activement leur transformation. Le conseil municipal du 19 juillet dernier s'est tenu dans le gymnase de Belle-Beille afin d'échanger avec les habitants sur toutes les opérations de rénovation urbaine du quartier, tandis que le conseil municipal du 27 septembre se tiendra à Monplaisir, pour être là encore au plus près des réalités du terrain.
Nous souhaitons faire de la culture une priorité du mandat, et nos actions, comme l'été qui vient de s'achever avec Tempo2Rives, sont là pour le prouver. Les études pour la construction d'une nouvelle scène de musiques actuelles ont été lancées, tandis que la transformation de la médiathèque Toussaint a été officialisée. Les réflexions autour de la valorisation du château et des tapisseries s'inscrivent quant à elles dans le projet global que nous avons pour tout un secteur de la Ville, qui va de la cathédrale à la place de l'Académie.
Nous poursuivons aussi la reconquête de la Maine avec le projet "Rives vivantes", présenté lors d'une réunion publique le 2 juin dernier, alors même que de nouvelles halles alimentaires verront le jour fin 2022 sur Cœur de Maine.
Les grandes transformations que nous voulons pour Angers s'accompagnent forcément d'une préservation de la qualité de vie de tous ses habitants. **Nous avons donc agi pour être au plus près de vos réalités quotidiennes**.
C'est en tout cas le sens que nous avons donné au lancement de 10 nouveaux projets de quartier, à l'installation de caméras de vidéo-protection supplémentaires, aux montants alloués aux lauréats des budgets participatifs, aux éditions des Journées citoyennes, au plan de lutte contre l'isolement ou encore au plan "Ensemble pour la jeunesse !".
Cette tribune de rentrée est l'occasion de revenir sur ce que nous avons entrepris, en partie seulement, ces 18 derniers mois.
Cette rentrée est, quant à elle, l'occasion de dépasser le cadre d'une tribune pour vous présenter, en présentiel cette fois-ci, tout ce qui nous attend.
Car même si le contexte sanitaire reste tendu, l'allégement des restrictions va nous permettre de tous nous retrouver physiquement. **En plus des conseils municipaux délocalisés à Belle-Beille et Monplaisir, des réunions publiques seront organisées jusqu'à la fin de l'année, dans tous les autres quartiers de la ville !**
Être fidèles à nos engagements, présenter ce qui a été fait, ce qui va être fait, recueillir vos envies, vos attentes, à vos côtés sur le terrain, sont les meilleurs moyens de faire vivre notre projet pour Angers, pour Vous.
L'équipe de la majorité Angers Pour Vous

MINORITÉ

AIMER ANGERS

Se loger

Des familles, des salariés, des étudiants n'arrivent pas à se loger.
Il existe une tension sur les prix, à l'achat, à la location. **Il n'y a plus de mesure, plus de règles, mais des excès intolérables.** Alors, certains font des sacrifices financiers pour se loger, d'autres subissent un logement qui ne leur convient pas, trop petit, mal isolé, mal situé, ou une colocation comme un pis-aller.
Les causes de cette pénurie sont multiples: hausse du nombre d'étudiants, du nombre de ménages, attractivité des villes moyennes, faiblesse des taux d'intérêts,...
Il n'y a pas de solution miracle, mais il est possible d'agir. Nous présenterons bientôt des propositions concrètes, réalistes, efficaces. Parce qu'on ne peut se contenter de dire en soupirant que c'est partout pareil, parce qu'une volonté politique peut faire bouger les lignes.
Retrouvez-nous le jeudi 30 septembre à 20 h pour notre premier débat sur le thème du logement, toutes les informations sont disponibles sur notre site internet, aimerangers.fr

Silvia CAMARA-TOMBINI, Stéphane LEFLOCH, Céline VÉRON, Bruno GOUA et Marielle HAMARD

MINORITÉ

ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Des "Rues aux enfants" pour plus de sécurité devant les écoles

Nous souhaitons une belle rentrée scolaire à l'ensemble des écoliers, collégiens, lycéens et étudiants d'Angers. Une pensée également aux familles, aux personnels des établissements scolaires, ATSEM, employés d'entretien, encadrants TAP etc. pour qui le mois de septembre est un moment particulier.
Pour cette rentrée 2021, **nous demandons la création de "Rues des enfants".** Ce procédé consiste à piétonniser totalement ou partiellement les rues aux abords des écoles maternelles et primaires afin d'assurer la sécurité des déplacements des parents et des enfants. Des zones où les piétons deviennent prioritaires et où les véhicules sont limités à 5 km/h. Apaiser les espaces autour des écoles en créant des espaces piétons permet également de réduire la pollution de l'air en limitant le passage de véhicules motorisés.

Yves AURÉGAN, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI

MINORITÉ

ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

Mes interventions et propositions

Lors des derniers conseils communautaires et municipaux :
• J'ai alerté sur la question de la pollution de nos eaux par les plastiques et la situation dramatique de nos océans.
Le plastique s'accumule, se désagrège dans nos océans et en modifie profondément et durablement leur fonctionnement.
L'action individuelle ne suffira pas, il faut un changement global de nos modes de production et de consommation.
• J'ai également interpellé M. le Maire sur sa politique en matière de refus d'autorisation de rassemblements et évènements citoyens sur nos lieux et places publiques, pourtant dûment déclarés en Préfecture. J'ai rappelé l'importance dans notre ville de permettre un libre exercice du droit de manifester et débattre, et que nos places emblématiques ne peuvent être réservées au commerce et à la consommation. M. le Maire a confirmé préférer que ces actions revendicatives se déroulent loin de la place du Ralliement pour ne pas gêner le commerce.
Inadmissible !

Claire SCHWEITZER – tête de liste Angers Citoyenne et Populaire

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 1 J 3664. [79 NUM 25]

La cour d'honneur, photographie parue dans la brochure publiée à l'occasion du centenaire du lycée.

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, SÉRIE R.

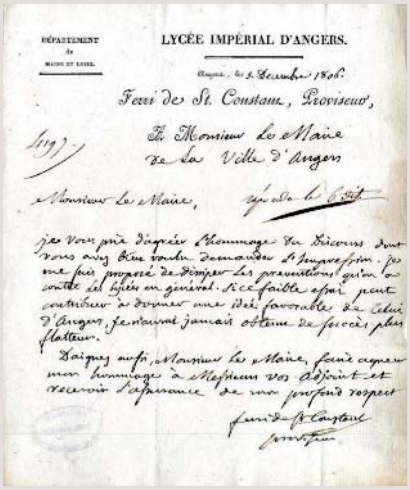

DÉPARTEMENT de MAINE ET LOIRE.

LYCÉE IMPÉRIAL D'ANGERS.

Angers, le 5 Décembre 1806.

Ferri de St. Constant, Proviseur,

A Monsieur le Maire de la Ville d'Angers

Monsieur le Maire,

Je vous prie d'agréer l'hommage du Discours dont vous avez bien voulu demander l'impression. Je me suis proposé de dégager les prononcés qu'on a contre cet Lycée en général. Si ce faible essai peut contribuer à donner une idée favorable de celui d'Angers, je n'aurai jamais obtenu de succès plus flatteur.

Daignez aussi, Monsieur le Maire, faire agréer mon hommage à Messieurs vos Adjoint et recevoir l'assurance de mon profond respect

Ferri de St Constant

Proviseur

Lettre du proviseur Ferri de Saint-Constant, faisant hommage au maire d'Angers, Joseph-François Joubert-Bonnaire, de son discours inaugural, 5 décembre 1806.

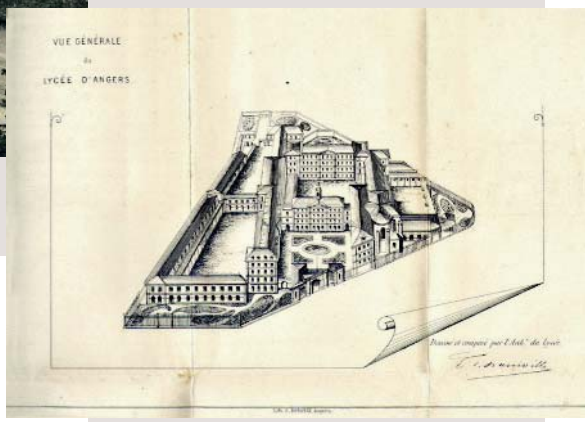

Vue cavalière du lycée, par l'architecte E. Dainville, vers 1872. Lithographie publiée dans l'ouvrage d'Élie Sorin, "Histoire du lycée d'Angers", Angers, E. Barassé, 1873.

Le premier lycée

La loi du 11 floréal an X (1er mai 1802) crée les lycées pour remplacer les écoles centrales instituées par la Convention en 1795. Très novatrices, celles-ci n'avaient pas bien réussi. Un lycée doit être institué dans chaque arrondissement de tribunal d'appel. Quoique siège du tribunal d'appel, la municipalité décide dès le 18 décembre 1801 d'envoyer au gouvernement un mémoire pour plaider sa cause. Elle redoute que La Flèche ne lui soit préférée, du fait de son magnifique collège fondé par les jésuites (futur Prytanée militaire). Ses craintes n'étaient pas vaines. Seul son engagement formel de financer le nouvel établissement détermine le gouvernement impérial à accorder un lycée à Angers par décret du 16 floréal an XII (6 mai 1804). Le choix de l'ancienne maison d'éducation des frères des écoles chrétiennes, dite de la Rossignolerie, y aide puissamment. De construction récente (1779-1782), ces bâtiments ont été conçus pour un établissement de même nature et aussi considérable. Ils sont en outre "dans l'exposition la plus belle et la plus salubre", "loin du bruit de la ville, quoique à sa proximité et dans un lieu où l'on respire l'air le plus pur", fait remarquer le "Prospectus du lycée" paru en 1805.

Le lycée devait être mis en activité dès la fin septembre 1804, mais, comme pour beaucoup, les débuts sont longs et difficiles. La première rentrée complète n'intervient qu'en septembre 1806. Le 10 novembre, la nouvelle institution – dénommée lycée David-d'Angers depuis 1888 – est solennellement inaugurée par le préfet. Trois sortes d'élèves y sont admis : 150 pensionnaires boursiers du gouvernement, les internes entretenus aux frais de leurs parents et les externes. Sept professeurs dirigent les études. Les élèves sont en uniforme de drap "bleu national" marqué "Lycée Angers". Chacun doit apporter un trousseau complet. Le lit est fourni gratuitement aux élèves du gouvernement. La discipline emprunte en partie les formes militaires. La journée est rythmée par le son du tambour. Les études sont classiques : grammaire française et latine, géographie, histoire, belles lettres, logique, mathématiques, physique, histoire naturelle et chimie selon la filière choisie, littéraire ou scientifique. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur angers.fr

BUDGET PARTICIPATIF 2021

À VOUS DE CHOISIR !

ECRIVONS.ANGERS.FR

VOTEZ POUR VOS PROJETS FAVORIS

DU 24 SEPT. AU 18 OCT.

Angers

© Direction de la communication et du Rayonnement - Ville d'Angers-ALM / Graphisme : H.Poulard / Septembre 2021